

## 13.2 Certificat d'affichage de l'avis d'enquête publique

DEPARTEMENT Var (83)

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt



44 rue de la verrerie  
83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT  
Tél. : 06 37 93 74 17  
Fax :

Rapport N° 4/2024

Lieu : . Place du Champ de Foire - 83440 Saint Paul en Forêt (France)

Affaire :

Objet : constatation d'affichage

Natif :



### RAPPORT D'INFORMATION

En l'an deux mille vingt quatre, le trente Août à onze heures et vingt-huit minutes,

--- Je soussigné(e), TIRCAZES Pascal Brigadier Chef Principal, ---  
 --- Assisté(e) de , ---  
 --- Agent(s) de police judiciaire adjoint, ---  
 --- En résidence à la Police Municipale de Saint Paul en Forêt ---  
 --- Dûment assermenté(e) et agréé(e) par M. le Procureur de la République grasse et M. le Préfet grasse ---  
 --- Vu les articles 21/2°, 21-2, 53 et 78-6 du Code de Procédure Pénale, ---  
 --- Vu les articles L511-1 et L515-1 du Code de la Sécurité Intérieure, ---  
 --- Revêtu(s) de notre tenue d'uniforme et muni(s) des insignes apparents de notre qualité, en exécution des ordres reçus, rapportons les opérations suivantes ---

Ce jour, à 08h00, nous nous transportons en différent lieux de la commune et réalisons l'affichage d'un avis d'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Paul-en-Forêt. L'enquête se déroulera en mairie du lundi 16 septembre 2024 à 09h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Dans une recherche de cohérence de diffusion la plus large possible à la population, l'affichage est effectué à l'aide d'affiches au format A2 réparties sur 15 panneaux d'affichage comme suit:

- une affiche sur la façade de la mairie
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de la Chapelle
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de Maugariel
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de Trestaure
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Bagarry
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Colles
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Sacquetons
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin du Vallon de Baudisset
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin Souliès
- une affiche sur le panneau d'affichage hameau de Souliès
- une affiche sur le panneau d'affichage parking des tennis
- une affiche sur le panneau d'affichage Place de l'église
- une affiche sur le panneau d'affichage Place du champ de Foire
- une affiche sur le panneau d'affichage rue Louis Simon (hôtel)
- une affiche sur le panneau d'affichage rue Louis Simon (Bois).

Destinataires :

Nb Copies	Destinataire
1	Monsieur le Maire
1	Archives PM

Date de clôture : Le 02/09/2024  
TIRCAZES Pascal, Brigadier Chef Principal,





---

Var (83)

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt

---

Saint-Paul-en-Forêt, le 02/09/2024



**PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE**

**Planche photographique : Rapport 4/2024**

Nombre de photo(s) : 16

Adresse des faits : . Place du Champ de Foire  
83440 SAINT PAUL EN FORÊT

---

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt  
44 rue de la verrerie  
83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT 83440 Saint-Paul-en-Forêt  
Tél : 06 37 93 74 17  
Fax :

---

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SAINT-PAUL-EN-FORÊT

Par arrêté n°AG-2024/06 en date du 30 juillet 2024, le Maire de la commune de Saint-Paul-en-Forêt a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Paul-en-Forêt. L'évaluation environnementale du PLU et l'évaluation des incidences Natura 2000 figurent dans le rapport de présentation du PLU. Conformément à l'article L.104-6 du code de l'urbanisme, la Commune a sollicité la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 15 avril 2024, autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement. L'avis de l'autorité environnementale n° 2024APACAZ273686 a été émis le 13 juin 2024. Cet avis et la réponse de la commune à cet avis sont incus dans le dossier d'enquête publique.

### L'enquête se déroulera en Mairie de SAINT-PAUL-EN-FORÊT du LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024 à 9h00 au JEUDI 17 OCTOBRE 2024 à 19h00.

Une réunion publique d'information sera programmée avant le début de l'enquête publique. Les modalités d'organisation de cette réunion seront précisées par voie d'affichage en mairie, sur les panneaux d'information et via les réseaux sociaux communaux.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de projet de PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, coté et parafé par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de SAINT-PAUL-EN-FORÊT et consultable pendant toute la durée de l'enquête, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet : <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulenforet> du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

À compter du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 et jusqu'au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00, chacun pourra prendre connaissance du dossier du PLU et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie,
- Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur « Enquête publique-PLU » Hôtel de Ville, 154 Place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT,
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulenforet>
- Par mail, à l'adresse suivante : [enquetepubliquespl@registredemat.fr](mailto:enquetepubliquespl@registredemat.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public dans la salle du conseil (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) aux jours et heures suivants :

- Lundi 16 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- Vendredi 20 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Mardi 1er octobre 2024 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 9 octobre 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 17 octobre 2024 de 16h à 19h00 (clôture de l'enquête).

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées, auprès de Monsieur le Maire de SAINT-PAUL-EN-FORÊT, par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, « Enquête publique PLU » Hôtel de Ville, 154 Place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT, ou par téléphone au 04 94 39 08 80

Objet de l'enquête publique et caractéristiques principales du projet :

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet d'élaboration du PLU et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

Les caractéristiques principales du projet de PLU sont :

- Assurer un développement harmonieux de la commune s'appuyant sur le caractère rural de St-Paul à travers son habitat villageois et résidentiel, ses espaces agricoles et forestiers, ses paysages à préserver mais aussi à travers son potentiel touristique et de développement économique, l'appartenance de la commune au pays de Fayence est également à prendre en compte.
- Permettre aux habitants actuels et futurs d'évoluer dans le cadre naturel et urbain de qualité.
- Clarifier les limites entre les zones naturelles, agricoles et urbaines.
- Mettre en place un parti d'aménagement visant à se sécuriser et à améliorer les conditions d'accès et de traversée du village.
- Proposer des zones de développement urbain à proximité du village.
- Mettre en œuvre un projet d'aménagement touristique et d'activité de haute qualité environnementale.
- Traduire une volonté de réduire les risques et nuisances de toute nature.

Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête :

À l'issue de cette enquête, le conseil municipal pourra approuver l'élaboration du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur.

Modalités relatives à l'enquête :

Monsieur CHABAUD Michel a été désigné commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Toulon par décision n°E24000633/R3 du 12 juillet 2024.

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur, qui rencontrera sous huit jours le Maire de SAINT-PAUL-EN-FORÊT afin de lui communiquer un procès-verbal de synthèse des observations.

Dans un délai de quinze jours, le Maire pourra éventuellement produire ses observations. Le Commissaire-Enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, accompagné d'un registre et des pièces annexées. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département du Var et à Madame La Présidente du Tribunal Administratif de Toulon.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur le site internet suivant : <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulenforet> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement.

Fichier : Affiche.jpg

Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : mairie.jpg  
Remonté le : 02/09/2024 12:17



Fichier : panneau d'affichage chemin de Maugariel.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage chemin de trestaure.JPG

Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage chemin dela chapelle.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19



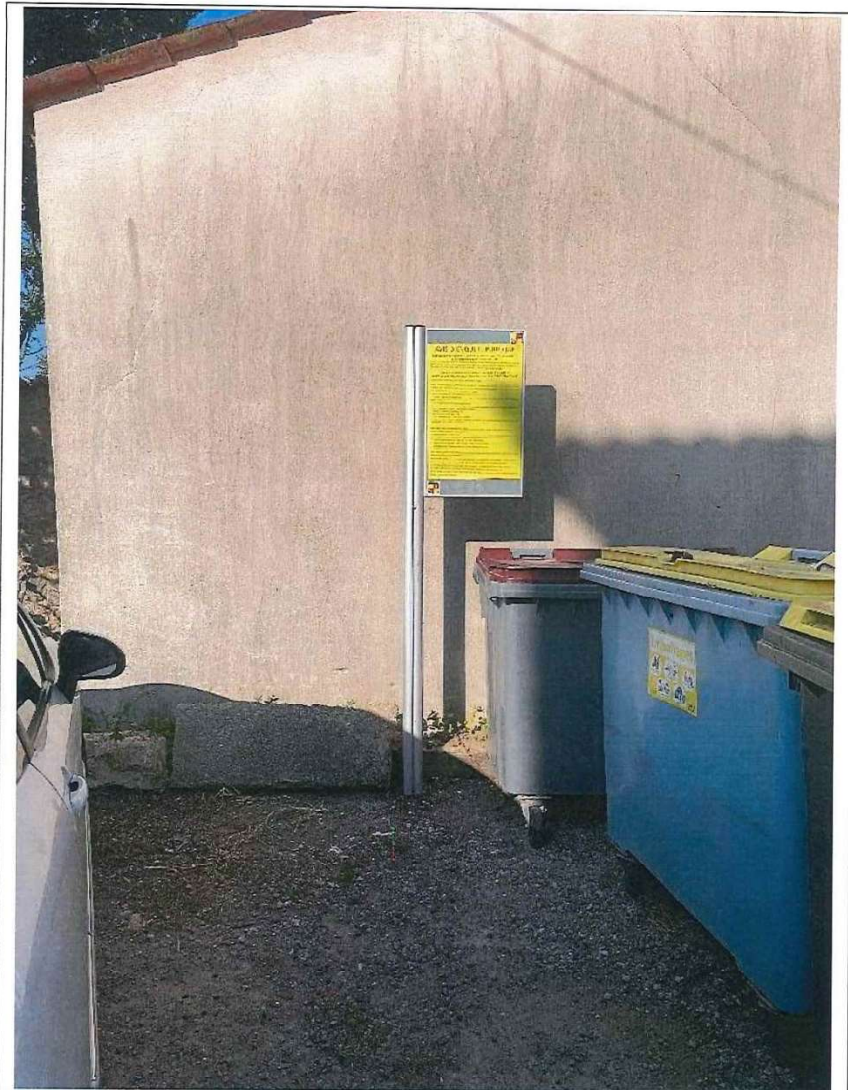
Fichier : panneau d'affichage chemin des bagarry.JPG

Remonté le : 30/08/2024 12:19





Fichier : panneau d'affichage chemin des colles.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage chemin des sacquetons.JPG

Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage chemin du vallon baudisset.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19

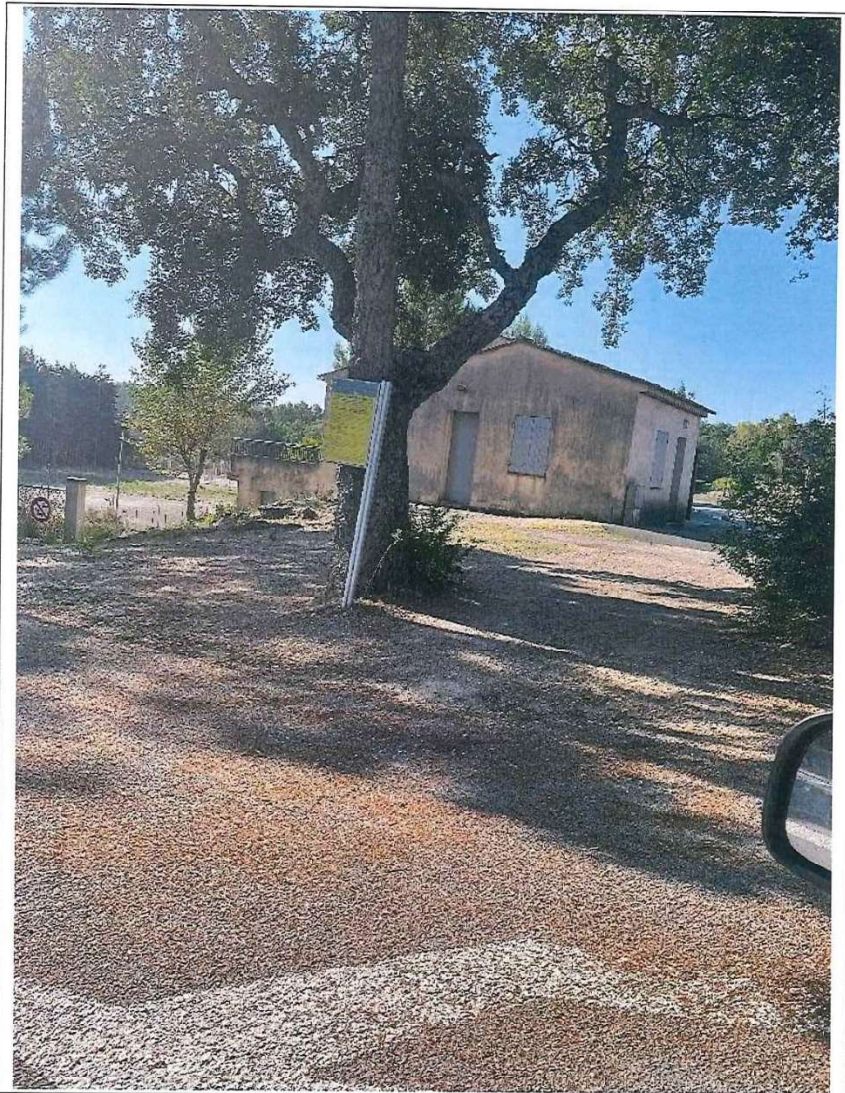


Fichier : panneau d'affichage chemin soulies.JPG

Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage hameau de soulies.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage parking des tennis.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage place de l'église.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19

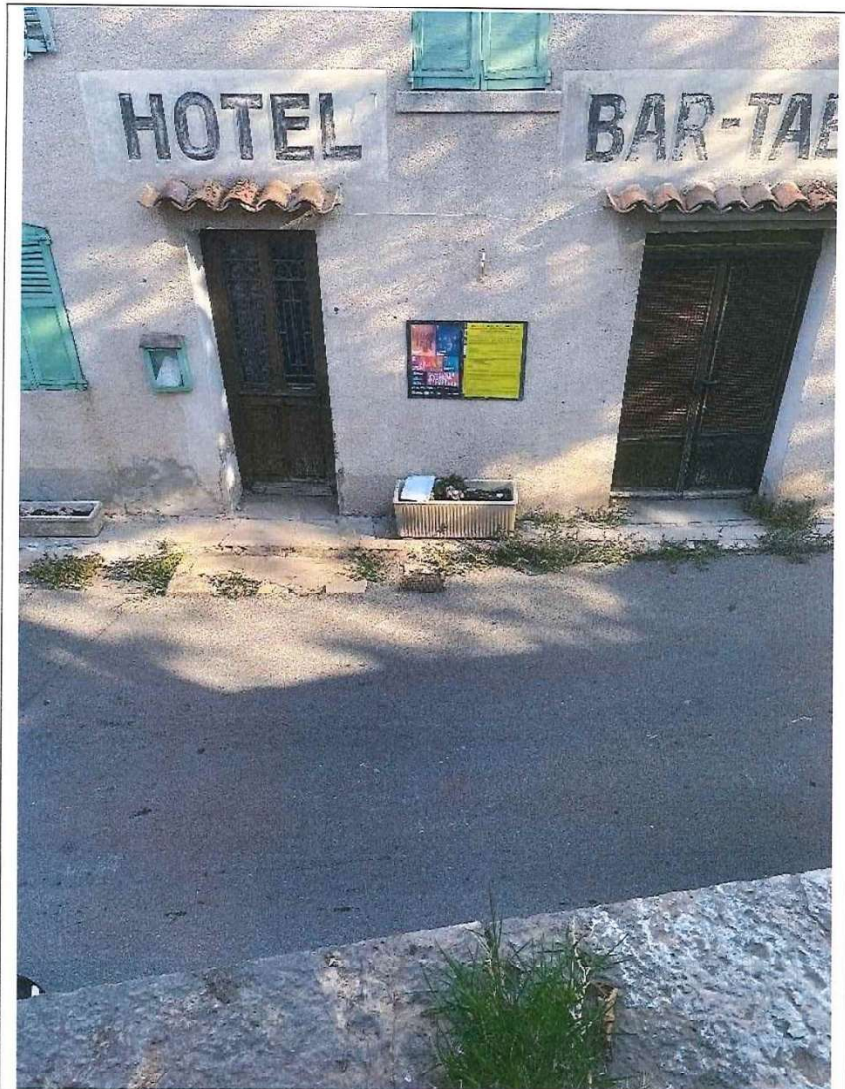


Fichier : panneau d'affichage place du champs de foire.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19





Fichier : panneau d'affichage rue louis simon bois.JPG  
Remonté le : 30/08/2024 12:19



Fichier : panneau d'affichage rue louis simon hotel.JPG

Remonté le : 30/08/2024 12:19



44 rue de la verrerie  
83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT  
Tél. : 06 37 93 74 17  
Fax :

Rapport N° 6/2024

Lieu : 44 Rue De La Verrerie - 83440 Saint Paul en Forêt (France)

Affaire :

Objet : constatation d'affichage

Natif :



## RAPPORT D'INFORMATION

En l'an deux mille vingt quatre, le trente Septembre à onze heures et cinquante-et-un minutes,

--- Je soussigné(e), TIRCAZES Pascal Brigadier Chef Principal, ---  
--- Assisté(e) de , ---  
--- Agent(s) de police judiciaire adjoint, ---  
--- En résidence à la Police Municipale de Saint Paul en Forêt ---  
--- Dûment assermenté(e) et agréé(e) par M. le Procureur de la République grasse et M. le Préfet grasse ---  
--- Vu les articles 21/2°, 21-2, 53 et 78-6 du Code de Procédure Pénale, ---  
--- Vu les articles L511-1 et L515-1 du Code de la Sécurité Intérieure, ---  
--- Revêtu(s) de notre tenue d'uniforme et muni(s) des insignes apparents de notre qualité, en exécution des ordres reçus, rapportons les opérations suivantes ---

Ce jour, à 08h00, nous nous transportons en différent lieux de la commune et réalisons des clichés de l'affichage d'un avis d'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Paul-en-Forêt. L'enquête se déroule en mairie du lundi 16 septembre 2024 à 09h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Dans une recherche de cohérence de diffusion la plus large possible à la population, l'affichage est effectué à l'aide d'affiches au format A2 réparties sur 15 panneaux d'affichage comme suit:

- une affiche sur la façade de la mairie
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de la Chapelle
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de Maugariel
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de Trestaure
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Bagarry
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Colles
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Sacquetons
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin du Vallon de Baudisset
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin Souliès
- une affiche sur le panneau d'affichage hameau de Souliès
- une affiche sur le panneau d'affichage parking des tennis
- une affiche sur le panneau d'affichage Place de l'église
- une affiche sur le panneau d'affichage Place du champ de Foire
- une affiche sur le panneau d'affichage rue Louis Simon (hôtel)
- une affiche sur le panneau d'affichage rue Louis Simon (Bois).

### Destinataires :

Nb Copies	Destinataire
1	Monsieur le Maire
1	Archives PM

Date de clôture : Le 30/09/2024  
TIRCAZES Pascal, Brigadier Chef Pri





---

Var (83)

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt

---

Saint-Paul-en-Forêt, le 30/09/2024



<p><b>PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE</b></p>
--------------------------------------

<p><b>Planche photographique : Rapport 6/2024</b></p>
---

<p>Nombre de photo(s) : 16</p>
--------------------------------

<p>Adresse des faits : 44 Rue De La Verrerie 83440 SAINT PAUL EN FORÊT</p>
--

---

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt

44 rue de la verrerie

83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT 83440 Saint-Paul-en-Forêt

Tél : 06 37 93 74 17

Fax :

---



Fichier : 2024-09-30 à 08.41.19\_470eb8c3.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 08.41.19\_470eb8c3.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:59



Fichier : 2024-09-30 à 09.45.29\_08637728.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58





Fichier : 2024-09-30 à 09.47.31\_f01d48fc.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



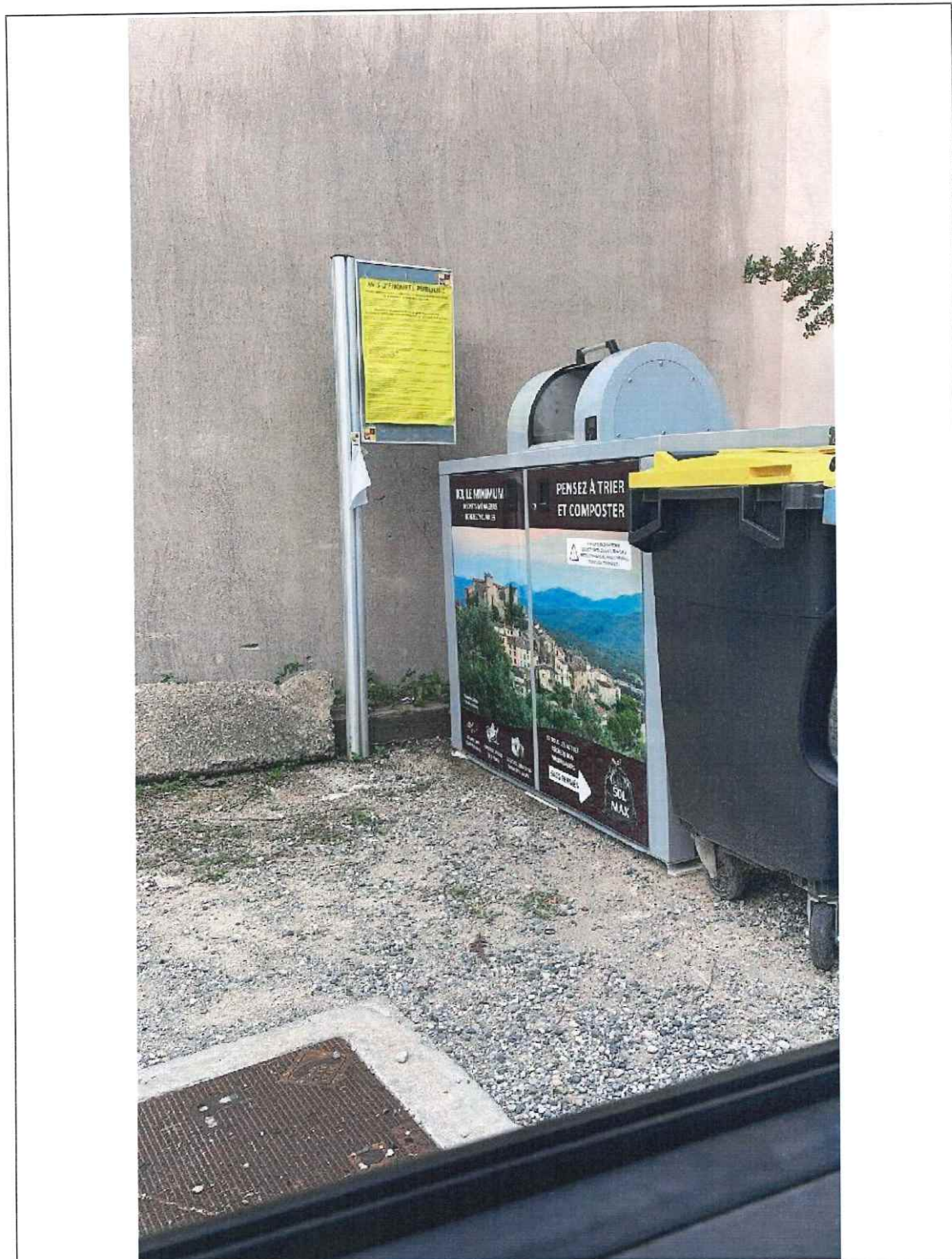
Fichier : 2024-09-30 à 09.48.58\_7a415302.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 09.54.03\_f9539503.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.01.37\_982ccb1b.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.07.03\_eb8d3657.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.07.15\_797fb7e5.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.08.50\_bf2b6f5e.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.11.25\_4a523e79.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58





Fichier : 2024-09-30 à 10.12.54\_8652309b.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



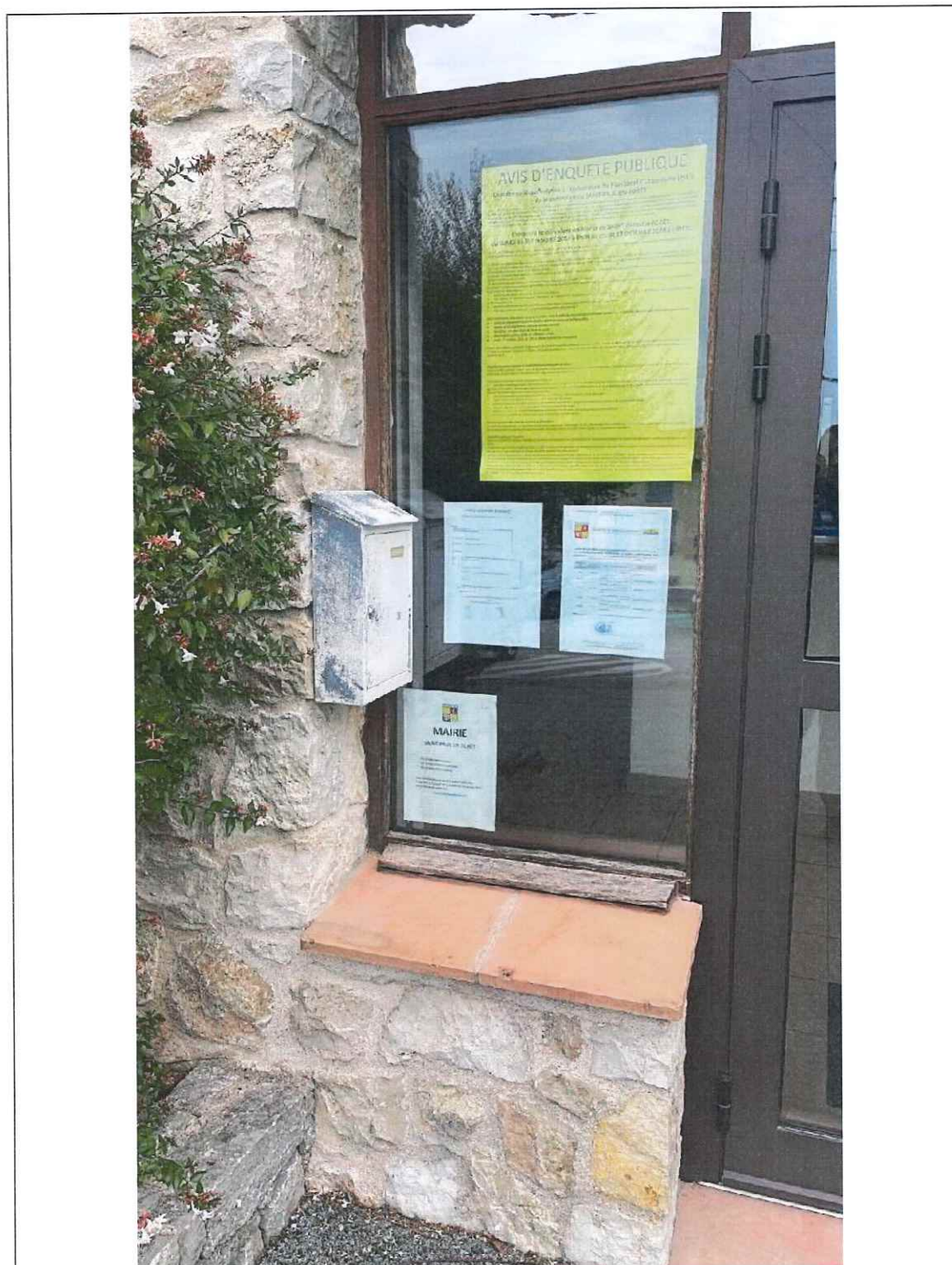
Fichier : 2024-09-30 à 10.17.00\_82ace564.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.25.10\_4156abd3.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.38.24\_fda59061.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58



Fichier : 2024-09-30 à 10.52.30\_e25190a9.jpg

Remonté le : 30/09/2024 11:58





44 rue de la verrerie  
83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT  
Tél. : 06 37 93 74 17  
Fax :

Rapport N° 7/2024

Lieu : 44 Rue De La Verrerie - 83440 Saint Paul en Forêt (France)

Affaire :

Objet : constatation d'affichage

Natif :

/



## RAPPORT D'INFORMATION

En l'an deux mille vingt quatre, le dix-sept Octobre à dix heures et trente-trois minutes,

--- Je soussigné(e), TIRCAZES Pascal Brigadier Chef Principal, ---  
--- Assisté(e) de , ---  
--- Agent(s) de police judiciaire adjoint, ---  
--- En résidence à la Police Municipale de Saint Paul en Forêt ---  
--- Dûment assermenté(e) et agréé(e) par M. le Procureur de la République grasse et M. le Préfet grasse ---  
--- Vu les articles 21/2°, 21-2, 53 et 78-6 du Code de Procédure Pénale, ---  
--- Vu les articles L511-1 et L515-1 du Code de la Sécurité Intérieure, ---  
--- Revêtu(s) de notre tenue d'uniforme et muni(s) des insignes apparents de notre qualité, en exécution des ordres reçus, rapportons les opérations suivantes ---

Ce jour, à 08h00, nous nous transportons en différent lieux de la commune et réalisons des clichés de l'affichage d'un avis d'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Paul-en-Forêt. L'enquête se déroule en mairie du lundi 16 septembre 2024 à 09h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Dans une recherche de cohérence de diffusion la plus large possible à la population, l'affichage est effectué à l'aide d'affiches au format A2 réparties sur 15 panneaux d'affichage comme suit:

- une affiche sur la façade de la mairie
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de la Chapelle
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de Maugariel
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin de Trestaure
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Bagarry
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Colles
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin des Sacquetons
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin du Vallon de Baudisset
- une affiche sur le panneau d'affichage chemin Souliès
- une affiche sur le panneau d'affichage hameau de Souliès
- une affiche sur le panneau d'affichage parking des tennis
- une affiche sur le panneau d'affichage Place de l'église
- une affiche sur le panneau d'affichage Place du champ de Foire
- une affiche sur le panneau d'affichage rue Louis Simon (hôtel)
- une affiche sur le panneau d'affichage rue Louis Simon (Bois).

### Destinataires :

Nb Copies	Destinataire
1	Monsieur le Maire
1	Archives PM

Date de clôture : Le 18/10/2024  
TIRCAZES Pascal, Brigadier Chef Principal,



---

Var (83)

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt

---

Saint-Paul-en-Forêt, le 18/10/2024



## PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

### Planche photographique : Rapport 7/2024

Nombre de photo(s) : 15

Adresse des faits : 44 Rue De La Verrerie  
83440 SAINT PAUL EN FORÊT

---

Police Municipale de Saint-Paul-en-Forêt  
44 rue de la verrerie  
83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT 83440 Saint-Paul-en-Forêt  
Tél : 06 37 93 74 17  
Fax :

---





Fichier : 17-10-2024 la chapelle.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



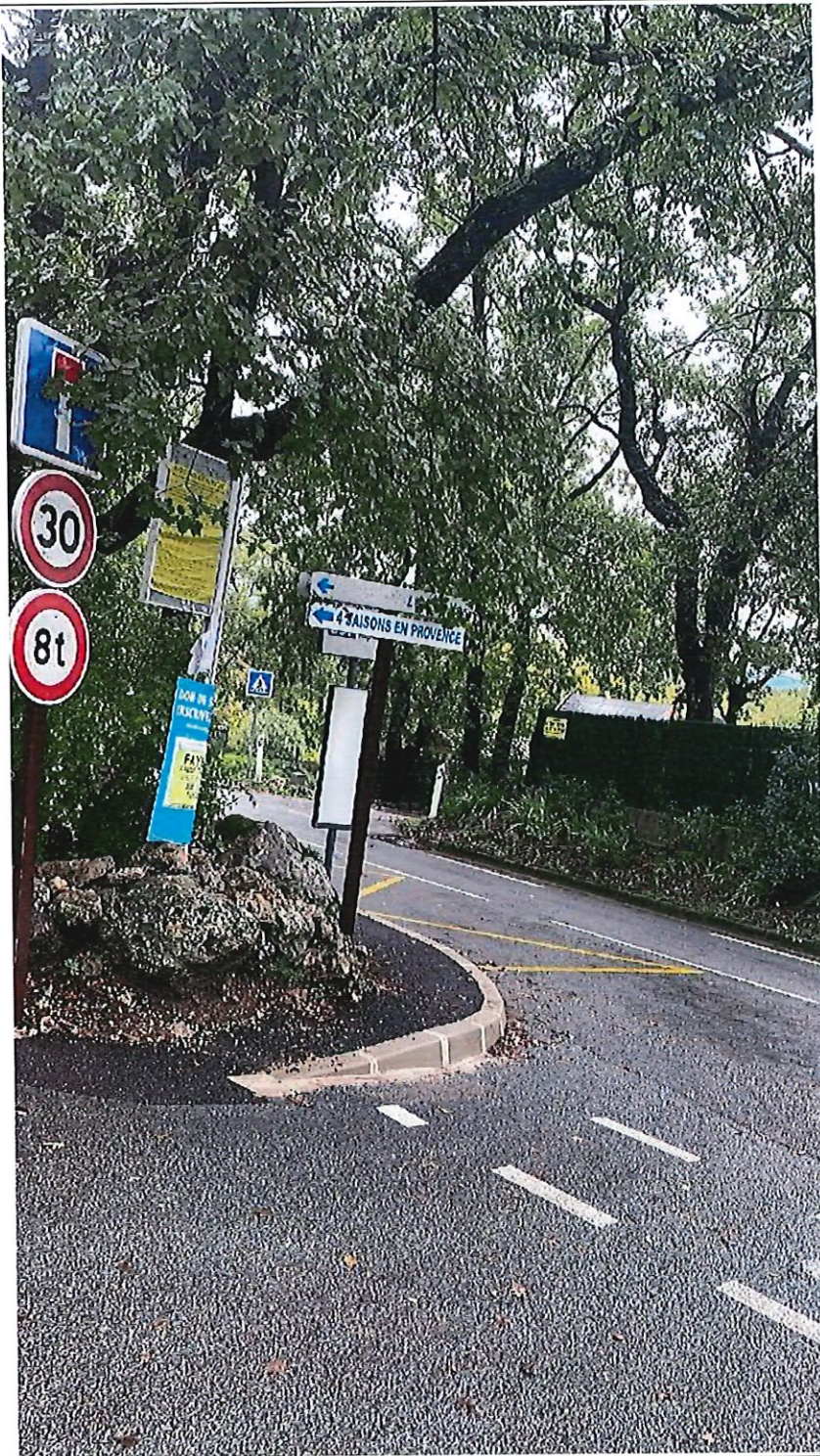
Fichier : 17-10-2024 les bagarry.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 les bois.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 les colles.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 les sacquetons.jpg  
Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 louis simon.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 mairie.jpg  
Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 maugariel.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47





Fichier : 17-10-2024 parking tennis.jpg  
Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 place du champs de foire.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 soulies le hameau.jpg  
Remonté le : 18/10/2024 10:47



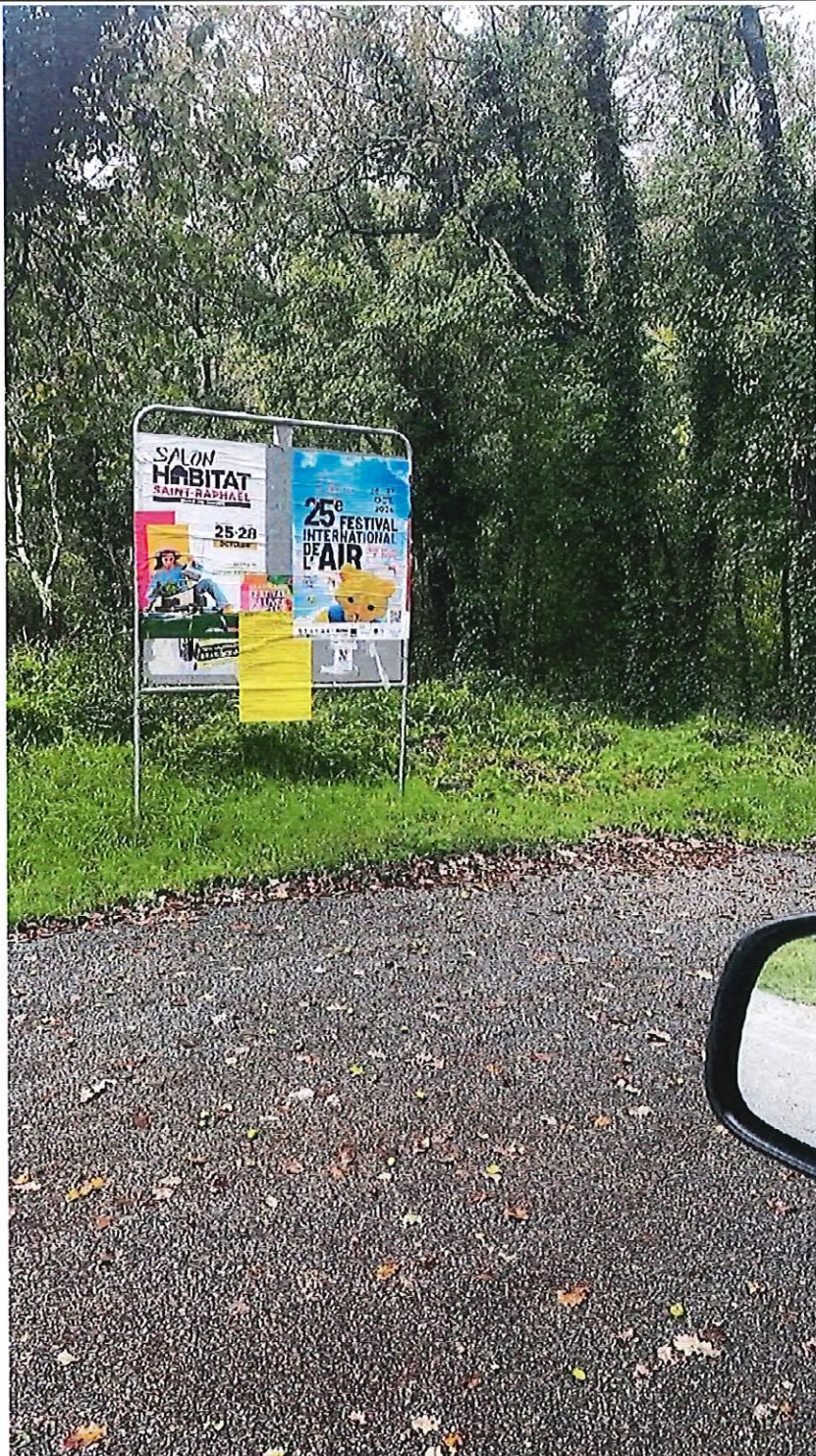
Fichier : 17-10-2024 soulies peymeyan.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 trestaure.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 vallon de baudisset.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



Fichier : 17-10-2024 église.jpg

Remonté le : 18/10/2024 10:47



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU VAR - ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN  
CANTON DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

## COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME

\*\*\*

### CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Nicolas MARTEL, Maire de la commune de SAINT-PAUL-EN-FORÊT, certifie que l'avis d'enquête publique a bien été publié sur le site de la commune le mardi 27 août 2024.

Cette publication sera maintenue jusqu'à la clôture de l'enquête publique, soit jusqu'au 17 octobre 2024.

SAINT-PAUL-EN-FORET, le 10 septembre 2024

Le Maire  
  
Nicolas MARTEL



## 14 PARUTION PRESSE J-15

## 14.1 Journal n°1

mercredi 28 août 2024 / La Marseillaise 15

## ACTUALITÉ LOCALE

# Autoroute A57 : dernières chicanes avant 2025

TOULON

Point de situation des travaux d'agrandissement à 2 fois 3 voies de l'autoroute urbaine A57 avec le conducteur d'opérations de Vinci Autoroutes Benoît Lethuin, avant la livraison du chantier en 2025.

Habités à déchiffrer « les jeux de piste » auxquels conduisent les nombreuses modifications de tracés et déviations mises en place pour conduire le pharaonique chantier d'élargissement à deux fois trois voies de l'A57 sans arrêter la circulation, les automobilistes roulant dans le sens Toulon-Nice sont soumis depuis vendredi matin à un nouveau défi à la hauteur des Fourches, c'est-à-dire l'échangeur numéro quatre, la Valette Sud et l'aire de La Bigue. La circulation a été en effet scindée en deux pour séparer les flux de ceux qui veulent rester sur l'autoroute et ceux qui désirent sortir sur le réseau local, notamment dans les zones commerciales. Avis aux étourdis ! Une separation qui, contrairement aux autres aménagements ponctuels installés, n'est pas provisoire, explique le conducteur d'opérations de Vinci Autoroutes Benoît Lethuin, puisqu'il y a glissière en béton armé de 1,4 kilomètre va être construite.

Et de rappeler que « la multiplication des bretelles d'entrée et de sortie, avec plusieurs voies, d'entrecroisements, pouvait créer des congestions ». La matérialisation peinte au sol n'étant hélas pas toujours respectée.

« Mais pas de panique si vous vous trompez en prenant la voie la plus à droite alors que vous voulez



Encore un peu de patience pour profiter pleinement de l'élargissement à deux fois trois voies de l'autoroute urbaine. PHOTO DR

aller vers Nice, parce qu'au bout on pourra reprendre l'A57 au niveau de l'aire de La Bigue », rassure Benoît Lethuin conscient que, guidés par la force de l'habitude, beaucoup se laissent encore avoir.

« À chaque changement de phase il faut toujours 2-3-4 jours d'adaptation. Mais j'ai regardé ce matin aux caméras, ça se passe beaucoup mieux. On commence à s'habituer », précise-t-il.

## Améliorer la fluidité

L'objectif de cet aménagement est d'améliorer la fluidité de la circulation en canalisant les circulations et donc en supprimant les cisaillements qui créent des coups de frein. Et forcément aussi la sécurité, parce qu'il y avait quand même

pas mal d'accrochages à cet endroit-là. Pour ce qui est du calendrier du chantier et sa date de livraison programmée pour le premier semestre 2025, le conducteur d'opération confirme que les délais devraient être tenus. Les grosses infrastructures ayant déjà été posées, reste aujourd'hui pour certaines à les relier au réseau secondaire.

Mais aussi à poursuivre les restructurations de chaussées existantes très anciennes. « Au départ c'était une route départementale, puis une nationale. Et enfin une autoroute », explique Benoît Lethuin. D'où plusieurs couches d'enrobé à retirer pour faire du neuf.

Patience : le bout du tunnel est à portée de vue.  
Thierry Turpin

## LA SEYNE. La plage des Sablottes labellisée « Tourisme et handicaps »

La plage des Sablottes vient d'être labellisée « Tourisme et handicaps ». « Ce label est une fierté pour La Seyne-sur-Mer. Il récompense les investissements réalisés en faveur des personnes handicapées notamment pour leur permettre de bénéficier des plaisirs de la plage et de la baignade avec un accompagnement dédié », explique la maire LR de la commune Nathalie Bicaïs. La commission d'attribution a salué, insiste son cabinet, l'ensemble du dispositif, les lignes de guidage dans le pare Bruegel permettant un accès sécurisé jusqu'à la plage, mais aussi un lève-personne, les fauteuils tiralo ou le tapis permettant d'accéder à la plage. TT. PHOTO DR



## ANNONCES LÉGALES

HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PREFECTORAL

VAR

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT  
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLU

Par arrêté n°AG-2024/06 en date du 30 juillet 2024, le Maire de la commune de SAINT-PAUL-EN-FORÊT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'évaluation environnementale du PLU et l'évaluation des incidences Natura 2000 figurent dans le rapport de présentation du PLU. Conformément à l'article L.104-6 du Code de l'Urbanisme, la Commune a sollicité la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 15 avril 2024, autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement. L'avis de l'autorité environnementale n° 2024AFACA27/3686 a été émis le 13 juin 2024. Cet avis et la réponse de la commune à cet avis sont inclus dans le dossier d'enquête publique.

L'enquête se déroulera en mairie de SAINT-PAUL-EN-FORÊT du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Une réunion publique d'information sera programmée avant le début de l'enquête publique. Les modalités d'organisation de cette réunion seront précisées par voie d'affichage en mairie, sur les panneaux d'information et via les réseaux sociaux communaux.

### Les caractéristiques principales du projet de PLU sont :

- Assurer un développement harmonieux de la commune s'appuyant sur le caractère rural de St-Paul à travers son habitat villageois et résidentiel, ses espaces agricoles et forestiers, ses paysages à préserver mais aussi à travers son potentiel touristique et de développement économique. L'appartenance de la commune au pays de Forcenos est également à prendre en compte.
- Permettre aux habitants actuels et futurs d'évoluer dans le cadre naturel et urbain de qualité.
- Clarifier les limites entre les zones naturelles, agricoles et urbaines.
- Mettre en place un parti d'aménagement visant à se sécuriser et à améliorer les conditions d'accès et de traversée du village.
- Proposer des zones de développement urbain à proximité du village.
- Mettre en œuvre un projet d'aménagement touristique et d'activités de haute qualité environnementale.
- Trajectoire une volonté de réduire les risques et nuisances de toute nature.

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet d'élaboration du PLU et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

Monsieur CHABAUD Michel a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon par décision n° E24000033/83 du 12 juillet 2024.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de projet de PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paré par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de SAINT-PAUL-EN-FORÊT et consultable pendant toute la durée de l'enquête, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet : <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulforet> du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

À compter du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 et jusqu'au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00, chacun pourra prendre connaissance du dossier du PLU et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en mairie.
- Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique PLU - Hôtel de Ville, 154 Place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT.
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulforet>.
- Par mail, à l'adresse suivante : [enquetepublique@spfr@registredemat.fr](mailto:enquetepublique@spfr@registredemat.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public dans la salle de conseil (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) aux jours et heures suivants :

- Lundi 16 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- Vendredi 20 septembre 2024 de 14h00 à 17h00,
- Mardi 1er octobre 2024 de 9h00 à 12h00,
- Mercredi 9 octobre 2024 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 17 octobre 2024 de 16h00 à 19h00 (clôture de l'enquête).

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées, auprès de Monsieur le Maire de SAINT-PAUL-EN-FORÊT, par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire - Enquête publique PLU - Hôtel de Ville, 154 Place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT, ou par téléphone au 04 94 39 08 80.

À l'issue de cette enquête, le conseil municipal pourra approuver l'élaboration du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées (PPA) qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur le site internet suivant : <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulforet> pour y être tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement.

annonces-legales.lamarseillaise.fr

Un service client  
à l'écoute et disponible  
04 91 57 75 74





## ACTUALITÉ LOCALE

# L'hôpital de Toulon-La Seyne, une référence pour les sportifs

## TOULON

Après le RCT en janvier dernier, l'unité de médecine et de traumatologie du sport du centre hospitalier intercommunal Toulon-La Seyne vient de signer une nouvelle convention avec le Hyères-Toulon Var Basket Club.

L'unité de médecine et de traumatologie du sport (UMTS) du centre hospitalier intercommunal Toulon-La Seyne (Chits) continue sa moisson dans le monde du sport. Elle vient en effet de conclure une nouvelle convention avec le Hyères-Toulon-Var Basket Club (HTV), dont l'équipe fanion vient d'accéder au monde professionnel. Une signature qui officialise un partenariat déjà lancé puisque « les personnes



En 2023, l'UMTS a effectué plus de 7 000 gestes et soins médicaux au bénéfice des sportifs, amateurs ou professionnels.

PHOTO C.M.

présentes travaillent déjà ensemble», souligne Yann Le Bras, directeur du centre hospitalier.

C'est au printemps dernier que le docteur Jean-Jacques Raymond, responsable de l'UMTS, rencontre Mathieu Perrymond, président du HTV, alors que le club s'apprête à rem-

porter le championnat de Nationale 1 et à monter en Pro B. « Il y a un vrai projet derrière cette montée et qui ne se limite pas au simple encadrement d'un groupe », explique le docteur Jean-Jacques Raymond, qui travaille avec le groupe professionnel, mais souhaite aussi consa-

crer du temps au centre de formation et à la mise en place d'un véritable projet éducatif.

## Une professionnalisation nécessaire

« Ce partenariat a changé la vie de l'équipe une et va bien au-delà du sport, se félicite Mathieu Perrymond, président du HTV, rappelant que les performances d'une équipe passent obligatoirement par une professionnalisation du médical, parce que ce sont les résultats de l'équipe qui suivent derrière. » Dans le cadre de ce partenariat, des bilans de présaison ont déjà été établis, avec évaluation psychologique, suivi diététique et médical personnalisé. Une nouvelle prise en charge qui offre une réelle plus-value, notamment pour les « trois recrues anglo-saxonnes qui découvrent un processus, un système qu'ils ne connaissaient pas, ainsi que pour les prochains recrutements », indique Mathieu Perrymond.

Cesar Mazouzi

## SOLLIÈS-PONT Un incendie ravage une discothèque

Un important incendie a éclaté dimanche matin peu avant 5 heures dans la discothèque la Kallima, située en bordure de l'autoroute A57, sur la commune Solliès-Pont. Un sinistre qui a nécessité l'évacuation de 365 personnes par les sapeurs-pompiers. Aucun blessé n'est à signaler parmi les clients de la discothèque, totalement détruite par les flammes. Il a fallu l'intervention de 29 soldats du feu, d'une grande échelle et de quatre fourgons incendie pour venir à bout des flammes. Une ambulance avait également été dépêchée sur les lieux pour faire face à toute éventualité. En dépit de cet important dispositif, les fumées se sont rapidement propagées à l'ensemble du centre commercial voisin, Midi Multiple, dont la fermeture provisoire touche pas moins de 112 salariés, contraints au chômage technique le temps de remettre les lieux en état d'accueillir la clientèle dans des conditions de sécurité optimales.

## ANNONCES LÉGALES

HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

### VAR

Tél. 04 91 57 75 74  
annonceslegales@lamarseillaise.fr



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT  
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU  
PLU

Par arrêté n°AG-2024/06 en date du 30 juillet 2024, le Maire de la commune de SAINT-PAUL-EN-FORÊT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'évaluation environnementale du PLU et l'évaluation des incidences Natura 2000 figurent dans le rapport de présentation du PLU. Conformément à l'article L.104-6 du Code de l'Urbanisme, la Commune a sollicité la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 15 avril 2024, autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. L'avis de l'autorité environnementale n° 2024APACA27/3686 a été émis le 13 juin 2024. Cet avis et la réponse de la commune à cet avis sont inclus dans le dossier d'enquête publique.

L'enquête se déroulera en mairie de SAINT-PAUL-EN-FORÊT du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Une réunion publique d'information sera programmée avant le début de l'enquête publique. Les modalités d'organisation de cette réunion seront précisées par voie d'affichage en mairie, sur les panneaux d'information et via les réseaux sociaux communaux.

### Les caractéristiques principales du projet de PLU sont :

- Assurer un développement harmonieux de la commune s'appuyant sur le caractère rural de St-Paul à travers son habitat villageois et résidentiel, ses espaces agricoles et forestiers, ses paysages à préserver mais aussi à travers son potentiel touristique et de développement économique. L'appartenance de la commune au pays de Fayence est également à prendre en compte,
- Permettre aux habitants actuels et futurs d'évoluer dans le cadre naturel et urbain de qualité.
- Clarifier les limites entre les zones naturelles, agricoles et urbaines,
- Mettre en place un parti d'aménagement visant à se sécuriser et à améliorer les conditions d'accès et de traversée du village,
- Proposer des zones de développement urbain à proximité du village,
- Mettre en œuvre un projet d'aménagement touristique et d'activité de haute qualité environnementale,
- Traduire une volonté de réduire les risques et nuisances de toute nature.

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet d'élaboration du PLU et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

Monsieur CHABAUD Michel a été désigné commissaire enquêteur par

la Présidente du Tribunal Administratif de Toulon par décision n° E24000033/83 du 12 juillet 2024.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de projet de PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de SAINT-PAUL-EN-FORÊT et consultable pendant toute la durée de l'enquête, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet : <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulenforet> du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

A compter du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 et jusqu'au jeudi 17 octobre 2024 à 19h00, chacun pourra prendre connaissance du dossier du PLU et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en mairie,
- Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur « Enquête publique-PLU » Hôtel de Ville, 154 Place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT,
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulenforet>
- Par mail, à l'adresse suivante : [enquetepublicquespf@registredemat.fr](mailto:enquetepublicquespf@registredemat.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public dans la salle du conseil (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) aux jours et heures suivants :

- Lundi 16 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- Vendredi 20 septembre 2024 de 14h00 à 17h00,
- Mardi 1er octobre 2024 de 9h00 à 12h00,
- Mercredi 9 octobre 2024 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 17 octobre 2024 de 16h00 à 19h00 (clôture de l'enquête).

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées, auprès de Monsieur le maire de SAINT-PAUL-EN-FORÊT, par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, « Enquête publique PLU » Hôtel de Ville, 154 Place du Champ de Foire 83440 SAINT-PAUL-EN-FORÊT, ou par téléphone au 04 94 39 08 80.

À l'issue de cette enquête, le conseil municipal pourra approuver l'élaboration du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées (PPA) qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur le site Internet suivant : <https://www.registredemat.fr/plu-saintpaulenforet> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement.

202409754

## Vie des sociétés

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé

**Dénomination :** LOUMAX.

**Forme :** Société civile immobilière.

**Siège social :** Cabreau Chemin de Leaubre, 83120 Ste Maxime.

**Objet :** l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.

**Durée de la société :** 99 année(s).

**Capital social fixe :** 30000 euros

**Cession de parts et agrément :** cessions à tiers soumises à agrément.

**Gérant :** Monsieur Vivien Reboul, demeurant Chemin des Taulets - Mas des Taulets, 13680 Lancon Provence

**Gérant :** Madame Sophie VALLON, demeurant Chemin des Taulets - Mas des Taulets, 13680 Lancon Provence

La société sera immatriculée au RCS de Fréjus.

Pour avis.

202410034

13 | 83 | 84 | 30 | 34

# La Marseillaise

annonces-legales.lamarseillaise.fr

Un service client  
à l'écoute et disponible

04 91 57 75 74

annonceslegales@lamarseillaise.fr

Devis sur demande